

# JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Bulletin Officiel de la Principauté

PARAISSANT LE MARDI

**ABONNEMENTS :**

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE  
Un an, 12 fr.; Six mois, 6 fr.; Trois mois, 3 fr.  
Pour l'ÉTRANGER, les frais de poste en sus.  
Les Abonnements partent des 1<sup>er</sup> et 16 de chaque mois.

**DIRECTION et RÉDACTION :**

au Secrétariat du Gouvernement.

**ADMINISTRATION :**

à l'Imprimerie de Monaco, place de la Visitation.

**INSERTIONS :**

Réclames, 50 cent. la ligne; Annonces, 25 cent.  
Pour les autres insertions, on traite de gré à gré.

S'adresser au Gérant, place de la Visitation.

**SOMMAIRE.****PARTIE OFFICIELLE :**

Ordonnance Souveraine autorisant le port d'une décoration étrangère.

**ECHOS ET NOUVELLES :**

Promotion de M. le Chevalier Mazzini.  
Mort de M. Félix Gindre.  
Mouvement du Port de Monaco.

**ÉTUDES HISTORIQUES :**

Le Théâtre dans la Principauté de Monaco depuis le dix-septième siècle. (Suite.)

**ÉTUDES HISTORIQUES****LE THÉÂTRE DANS LA PRINCIPAUTÉ DE MONACO**depuis le XVII<sup>e</sup> siècle.

Suite (1).

Quant à la Maison du Prince, elle comprenait un groupe de gentilshommes, de seigneurs, de fonctionnaires parmi lesquels nous mentionnerons :

D'abord trois indigènes : le majordome Jérôme Rey, le capitaine Jérôme de Monléon, mentonnais, et l'un des secrétaires, Jean Brigati, que le Prince, par délégation du roi de France, avait anoblis et créés chevaliers de Saint-Michel. Un gentilhomme de San Remo, nommé Fabiani, familier du Palais, avait reçu du Roi par le Prince, les mêmes distinctions.

Indiquons encore : M. de Saint-Maurice, écuyer du Prince ; le secrétaire italien, Hyacinthe de Bressan, et le secrétaire des commandements, Charles de Vénasque-Ferriol, esprit ingénieux et fécond, qui, tout en accomplissant sa charge à la satisfaction de son Maître, a écrit des livres d'histoire (*La Liberté Glorieuse de Monaco*, imprimé en 1643); a publié un travail célèbre, la généalogie historique de la Maison Grimaldi (*Genealogica Grimaldae gentis arbor*) dont l'éloge fut fait par des maîtres en généalogie, à l'époque même où D'Hozier donnait à cette science toute sa valeur ; il était, de plus, poète adroit et spirituel, comme on le verra par les vers de sa composition qui seront dits sur la scène du Palais.

N'omettons pas M. de Pagan, maître de danse, que le Prince avait spécialement engagé en vue de préparer les représentations de ballet qu'il méditait, — et nous pourrions bientôt apprécier les excellents résultats produits par l'enseignement de ce professeur es-chorégraphie (2).

Les artistes étaient souvent admis aux réunions du Palais. Les plus célèbres recherchaient l'honneur et le profit d'être invités chez un Prince auquel convenait fort bien la qualification de Mécène. Un peintre génois de talent, Orazio Ferrari, y travailla longtemps à demeure. Il en fut de même pour Hilaire Pader, toulousain, bon praticien en peinture et savant théoricien pour expliquer son art dans des livres, qui s'intitulaient fièrement : « peintre ordinaire de S. A. le Prince de Monaco ».

La renommée de la Cour princière attirait souvent maints gentilshommes étrangers qui venaient augmenter ce contingent d'habitues.

(1) Voir les numéros du *Journal de Monaco* des 7, 21 28 décembre 1915 et 4 et 11 janvier 1916.

(2) Il était sans doute de la famille de Blaize-François de Pagan, comte de Merville, gouverneur du château du Pont de Sorgues, décédé en 1665, dont Tallemant des Réaux nous a conservé l'épithète qui mérite en effet de passer à la postérité.

Ces visites se multipliaient surtout pendant les époques où étaient organisées des fêtes comme celles que nous allons décrire en nous appuyant sur des relations du temps.

CHAPITRE III. — Les fêtes du Carnaval de 1654 au Palais ; leur rapport avec l'art théâtral.

Durant l'hiver de 1654, à quelques jours d'intervalle de la mémorable représentation d'un ballet inédit que nous raconterons au chapitre suivant, le Carnaval donna lieu à des divertissements d'un particulier attrait.

Le Carnaval, tel qu'on l'entendait alors, et tel qu'on le fêta à Monaco, se rattache par plusieurs côtés à l'action théâtrale.

En France il constituait un plaisir réservé aux grands seigneurs. Pendant sa période, les salles du Louvre s'animaient de bals où paraissaient, déguisés, le roi, la reine, les princes et les membres de la première noblesse. L'histoire a conservé le souvenir du bal tragique où le roi Charles VI et ses meilleurs amis, déguisés en satyres, prirent feu par les étoupes simulant une toison qui recouvraient les vêtements dont ils s'étaient enveloppés.

A l'imitation de la cour royale, dans tous les palais on donnait des soirées dansantes où les hôtes et leurs invités figuraient revêtus de riches costumes plus ou moins ingénieusement conçus. La danse et la musique toujours, la poésie parfois, avaient leur part à ces divertissements.

Ce caractère théâtral leur était donné surtout depuis que se faisait davantage sentir l'influence artistique de l'Italie.

On sait que dans la péninsule voisine, la *commedia dell'arte* naquit le jour où les mascarades montèrent sur la scène. Les types comiques du Carnaval devinrent alors les personnages animant des pièces où le dialogue devait s'improviser, mais dont le plan ou canevas était préalablement composé.

Ce genre qui, à l'époque où nous sommes, florissait surtout à Venise, s'était répandu partout, en France notamment.

A Monaco, lieu de transition entre les deux pays, le Carnaval, tout en restant une fête exclusivement aristocratique, selon les traditions de France, variait ses éléments de distraction en s'inspirant de la verve italienne.

De cette fusion résultaient des soirées costumées où les assistants se transformaient en véritables acteurs et se produisaient en des impromptus, des parodies de bonne compagnie.

Les principaux d'entre eux expliquaient tour à tour la signification du rôle qu'ils avaient choisi ; avec plus ou moins de finesse et d'esprit, ils dégageaient le symbole du costume dont ils s'étaient parés, et l'on estimait piquant de proposer des énigmes propres à susciter des intrigues ou des quiproquos. Ces commentaires des déguisements

**PARTIE OFFICIELLE**

Par Ordonnance Souveraine en date du 15 janvier 1916, M. Frantz Bulgheroni, Entrepreneur de Travaux publics, est autorisé à porter la croix de Chevalier de l'Ordre des SS. Maurice et Lazare qui lui a été conférée par S. M. le Roi d'Italie.

**ÉCHOS & NOUVELLES DE LA PRINCIPAUTÉ**

M. le Chevalier Mazzini, Consul de S. M. le Roi d'Italie, vient d'être promu Officier de l'Ordre de la Couronne.

C'est avec un unanime sentiment de regrets que l'on a appris dans la Principauté la mort de M. Félix Gindre, chevalier de l'Ordre de Saint-Charles, doyen de la Délégation Communale spéciale de la Condamine, président du 1<sup>er</sup> Bureau de l'Office de la Prévoyance Mutuelle et de l'Assistance, membre du Conseil d'Administration de l'Office.

Les obsèques du défunt, qui était entouré de l'estime et de la sympathie de tous et qui disparaît à 74 ans, après une existence toute de labeur, ont été célébrées mercredi au milieu d'une affluence considérable de notabilités.

Le Lieutenant-Colonel Gastaldi, aide de camp de S. A. S. le Prince, représentait le Souverain.

Venait ensuite S. Exc. M. Flach, Ministre d'Etat, qu'accompagnait M. Izard, Secrétaire par interim du Gouvernement.

On remarquait en outre M. Roussel, secrétaire d'Etat ; M. Charles de Castro, Conseiller de Gouvernement, ainsi que de nombreux fonctionnaires de tous les services.

Un piquet de carabiniers a rendu les honneurs.

Sur la tombe, des discours ont été prononcés par M. Noghès, au nom de la Municipalité ; le Docteur Chiaïs, au nom du Conseil d'Administration de l'Union Franco-Italienne du Crédit Coopératif ; M. Nef, directeur de la Société chorale *l'Avenir*, et M. Grimaldi, au nom de l'Office de la Mutualité.

**MOUVEMENT DU PORT DE MONACO**

Ces jours derniers, le vapeur danois « Harriet », capitaine Larsen, venant de Newcastle, est arrivé dans notre port avec un chargement de 1.700 tonnes de houille. Est ensuite parti à destination de Sfax, sur lest.

n'étaient pas toujours improvisés, souvent on les avait préparés à loisir en pièces de poésie.

Ces aimables devis, qui représentaient la part de la littérature dans la fête, alternaient avec les morceaux de l'orchestre et les figures du bal.

Le chef du secrétariat du Prince, Charles de Venasque-Ferriol nous a laissé, à la fin d'une brochure de ballet imprimée à Aix en 1655, la mention des rôles remplis par Madame la Duchesse de Valentinois dans les fêtes du Carnaval de 1654 au Palais de Monaco.

Nous reproduisons cet intéressant morceau :

J'ay cru de devoir adjoindre à la fin des vers du Ballet ceux qui furent distribués ce Carneval pour les masquerades de Madame la Duchesse de Valentinois, qui furent, sans doute, les plus éclatantes et les mieux assorties qu'on ait jamais vues, au tesmoignage mesme de quelques Gentilshommes étrangers qui ont passé le Carneval en cette Place.

LA NUICT.

Au Prince.

Mes clartés paraistraient funèbres, Je vivrais parmi les ténèbres Et languissante et sans secours ;

Mais votre affection à nulle autre seconde, Fait que la nuict se montre, et roule dans le monde Plus belle que les plus beaux jours.

Grand Prince de qui la lumière Esclaire ma sombre carrière, Que vos vertus feront de bruiet !

Vous estes mon Soleil, quand le Soleil me quitte. Mais aussi je ferai que pour vostre mérite Il ne fera jamais de nuict.

Aux Amants.

Ce n'est pas sans sujet qu'après moy l'on souspire : J'amène le repos, le silence et l'amour, Et ce qui s'esvente le jour Se réunit sous mon Empire.

LA TURQUE.

Aux Assistants.

Turque de vestement et Française d'humeur, C'est ainsi qu'aujourd'huy je veux estre cogneue. Le Sérail me déplaît, et j'ai trop de douceur Pour aimer d'un Sultan la manière bourrue. Je suis loin de ces lieux où le corps prisonnier

Soubs un maistre barbare et fier, Souffre une extrême violence. J'ay bien raison de les haïr, Notre sexe en Turquie est dans l'obéissance, Et je cognois qu'ailleurs il se fait obéïr.

LE PASTEUR.

Aux Assistants.

Je suis fort vigilant, je travaille sans cesse Pour garder le troupeau que le Ciel m'a commis ; S'il ne manque pas d'ennemis, Je scay les escarter avec beaucoup d'adresse. Un jour l'ainé de mon troupeau, Qui me semble estre le plus beau, M'aymera d'un amour extrême. Je cognois assez bien son inclination, Son visage d'agneau cache un cœur de Lion, Et ce que je défends me défendra moi-même.

En disant ces vers, qui respirent l'amour et l'orgueil maternels, Madame la Duchesse de Valentinois regardait tendrement son fils, alors âgé de douze ans, qui devait succéder à Honoré II sous le titre de Louis I<sup>er</sup> et remplir un rôle important non seulement dans l'histoire de la Principauté, mais également dans l'histoire de France.

Mais nous allons assister, en cette même période de 1654, à une véritable représentation de ballet, parfaite imitation à tous les points de vue des spectacles si vantés de la Cour du Roi Soleil.

PHILIPPE CASIMIR.

(A suivre.)

Société Anonyme de l'Hôtel de Paris et ses Annexes à Monte Carlo.

Numéros des Obligations (2<sup>e</sup> émission 1909) sorties remboursables au tirage du 14 janvier 1916 (Coupon 14 attaché)

Table with 6 columns of numbers representing bond numbers and amounts.

Etude de M<sup>e</sup> CHARLES BLANCHY, huissier, 8, rue des Carmes, à Monaco.

VENTE VOLONTAIRE

Le mardi 1<sup>er</sup> février 1916, à 9 heures du matin, à la salle des ventes Cursi, boulevard Charles III, à la Condamine, Monaco, il sera procédé par le ministère de l'huissier soussigné à la vente aux enchères publiques d'une quantité de meubles consistant en :

Salle à manger, belle chambre à coucher, lit en fer, chaises, fauteuils, canapé, commodes, buffet, glaces, tables, rideaux, tapis, tableaux, malles, effets, etc.

Au comptant. 5 % en sus des enchères.

L'huissier, BLANCHY.

Avis

Messieurs les Actionnaires de la Société anonyme du Restaurant Ciro's sont informés qu'en raison des circonstances actuelles et vu l'impossibilité de réunir administrateurs et actionnaires, l'Assemblée générale ordinaire relative à l'exercice 1915-1916 ne pourra avoir lieu.

Elle sera réunie dès que les circonstances le permettront.

AMEUBLEMENTS & TENTURES EUGÈNE VÉRAN

MAISON FONDÉE EN 1888

Villa des Garets, Boulevard de l'Ouest MONACO (CONDAMINE)

INSTALLATIONS A FORFAIT

Réparations de Meubles.

Etoffes — Laines — Crins animal et végétal — Duvets PRIX MODÉRÉS

BULLETIN

DES

OPPOSITIONS SUR LES TITRES AU PORTEUR

Titres frappés d'opposition.

Exploit de M<sup>e</sup> Vialon, huissier à Monaco, du 9 décembre 1914. Cinq Actions de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant les n<sup>os</sup> 22.232, 22.936, 22.953, 43.411, 43.412.

Exploit de M<sup>e</sup> Blanchy, huissier à Monaco, du 11 décembre 1914. Un Cinquième d'Action de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant le n<sup>o</sup> 031.210.

Exploit de M<sup>e</sup> Blanchy, huissier à Monaco, du 16 janvier 1915. Huit Actions de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant les n<sup>os</sup> 15.756, 21.962, 37.293, 40.706, 40.707, 40.708, 40.709, 40.710.

Exploit de M<sup>e</sup> Blanchy, huissier à Monaco, du 18 janvier 1915. Neuf Actions de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant les n<sup>os</sup> 2.238, 4.836, 16.630, 23.152, 27.687, 35.116, 35.226, 37.545, 54.022.

Exploit de M<sup>e</sup> Blanchy, huissier à Monaco, substituant M<sup>e</sup> Vialon, huissier à Monaco, en date du 10 mai 1915. Dix Cinquièmes d'Actions de 100 francs chacun, de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant les numéros 19.907, 23.259, 30.415, 30.422, 30.423, 35.975, 40.987, 45.870, 48.056, 82.823.

Exploit de M<sup>e</sup> Blanchy, huissier à Monaco, substituant M<sup>e</sup> Vialon, huissier à Monaco, en date du 10 mai 1915. Deux Actions de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant les numéros 17.700 et 47.887.

Exploit de M<sup>e</sup> Blanchy, huissier à Monaco, du 22 juin 1915. Quatre Cinquièmes d'Actions de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant les n<sup>os</sup> 35.401, 35.595, 37.521, 37.522.

Exploit de M<sup>e</sup> Blanchy, huissier à Monaco, du 26 juin 1915. Deux Actions de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant les n<sup>os</sup> 17.903 et 27.200.

Exploit de M<sup>e</sup> Blanchy, huissier à Monaco, du 6 juillet 1915. Neuf Cinquièmes d'Actions de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant les n<sup>os</sup> 36.641, 36.642, 36.643, 37.614, 37.294, 37.295, 37.296, 37.297, 37.298.

Exploit de M<sup>e</sup> Blanchy, huissier à Monaco, du 9 juillet 1915. Neuf Obligations de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant les n<sup>os</sup> 79.538, 79.539, 79.540, 79.541, 79.542, 79.543, 79.544, 79.545.

Exploit de M<sup>e</sup> Blanchy, huissier à Monaco, du 9 juillet 1915. Deux Cinquièmes d'Action de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant les n<sup>os</sup> 53.592, 2.345.

Exploit de M<sup>e</sup> Blanchy, huissier à Monaco, du 12 juillet 1915. Trois Cinquièmes d'Action de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant les n<sup>os</sup> 39.557, 48.061, 52.515.

Exploit de M<sup>e</sup> Vialon, substitué par M<sup>e</sup> Blanchy, huissier à Monaco, en date du 7 août 1915. Dix Obligations de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant les n<sup>os</sup> 156.731 à 156.740 inclus.

Exploit de M<sup>e</sup> Blanchy, huissier à Monaco, en date du 3 septembre 1915. Trois Cinquièmes d'Action de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant les n<sup>os</sup> 46.428, 46.429, 46.430.

Exploit de M<sup>e</sup> Blanchy, huissier à Monaco, en date du 13 septembre 1915. Un Cinquième d'Action de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant le n<sup>o</sup> 52.712.

Exploit de M<sup>e</sup> Vialon, substitué par M<sup>e</sup> Blanchy, huissier à Monaco, en date du 8 octobre 1915. Deux Actions de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant les n<sup>os</sup> 46.018 et 52.961.

Exploit de M<sup>e</sup> Blanchy, huissier à Monaco, en date du 9 octobre 1915. Deux Actions de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant les n<sup>os</sup> 10.216 et 43.232, et deux Obligations de la même Société portant les n<sup>os</sup> 33.548 et 33.549.

Exploit de M<sup>e</sup> Vialon, huissier, substitué par M<sup>e</sup> Blanchy, huissier à Monaco, en date du 6 novembre 1915. Vingt et une Actions de la Société anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant les n<sup>os</sup> 2.196, 11.505, 12.633, 15.217, 15.691, 15.692, 15.886, 24.759, 24.305, 9.747, 29.950, 38.922, 42.418, 51.558, 54.720, 29.467, 30.550, 34.008, 35.929, 36.036, 36.440.

Exploit de M<sup>e</sup> Vialon, huissier, substitué par M<sup>e</sup> Blanchy, huissier à Monaco, en date du 9 novembre 1915. Deux Cinquièmes d'Action de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant les n<sup>os</sup> 41.259 et 41.260.

Exploit de M<sup>e</sup> Blanchy, huissier à Monaco, en date du 16 novembre 1915. Deux Actions de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant les n<sup>os</sup> 44.620 et 53.447.

Exploit de M<sup>e</sup> Blanchy, huissier à Monaco, en date du 25 novembre 1915. Deux Cinquièmes d'Action de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant les n<sup>os</sup> 26.387 et 26.388.

Exploit de M<sup>e</sup> Blanchy, huissier à Monaco, en date du 11 décembre 1915. Dix-huit Obligations de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant les n<sup>os</sup> 11.755 à 11.784 inclus et 102.732 à 102.739 inclus.

Mainlevées d'opposition.

Exploit de M<sup>e</sup> Blanchy, huissier à Monaco, du 20 mars 1915. Trois Obligations de 300 francs 4 % de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant les n<sup>os</sup> 99.423 à 99.425.

Titres frappés de déchéance.

Néant.

L'Administrateur-Gérant : L. AUREGLIA.

Imprimerie de Monaco. — 1916.